



cget



Département  
de  
VAUCLUSE

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU  
MONT VENTOUX (SMAEMV)  
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE (84)**

# RÉHABILITATION DU SOMMET DU MONT VENTOUX

Avant-Projet  
NOTICE EXPLICATIVE

Juillet 2018

Equipe ALEP / Fradin & Weck / F. Macquart-Moulin / SAFEGE / Cabinet MORERE / B.MOUNIER

# LE PROBLÈME POSÉ ET LA MANIÈRE DE L'ABORDER

Le Mont Ventoux, géant de Provence, est l'un des emblèmes majeurs des paysages provençaux. Dominant de près de 1000 mètres les reliefs les plus proches, il offre au regard de larges panoramas, donnant à découvrir les plaines alluviales alentour, mais également, bien au-delà, les paysages de la vallée du Rhône, de la Provence et des Alpes...

Si le Ventoux trouve sa place dans les récits historiques et la mythologie locale, il est surtout perçu aujourd'hui comme une épreuve initiatique : un défi ouvert aussi bien aux champions du Tour de France qu'au plus humble cycliste...

C'est enfin un espace naturel d'exception, dont la richesse et la diversité, discrètes, peu connues du grand public mais bien réelles, lui valent des protections multiples (arrêté de protection de biotope, site Natura 2000, réserve biologique intégrale, réserve de biosphère...).

La configuration du site a depuis longtemps fait converger vers le sommet voyageurs, bergers, sportifs, scientifiques, aménageurs, militaires... chacun apposant son empreinte : jalons, refuges, enclos, mémoriaux, observatoire, relais de télécommunication, grands terrassements, radar, etc.

## Situation actuelle, synopsis de visite

Avec le cumul des aménagements du XX<sup>ème</sup> siècle et 700 000 visiteurs par an sur une période de 7 mois maximum (entre avril et octobre, la fréquentation hivernale, réelle, étant cependant bien moindre), le sommet du Ventoux arrive à une phase de saturation... En l'absence d'aménagements dédiés, l'accueil et l'orientation du public sont globalement défailants. Le stationnement anarchique génère des flux piétons diffus qui impactent non seulement les milieux naturels (par érosion des pierriers et piétinement de la flore montagnarde), mais également la sécurité.

Le visiteur motorisé cherche d'abord à stationner son véhicule au plus près du sommet, parfois au prix de manœuvres hasardeuses, demi-tours sur la route départementale compris...

Devenu piéton, il est confronté aux véhicules motorisés (voitures, camping-cars et bus), mais également aux flux cyclistes ascendants et descendants.

Les cyclistes représentent 1/5<sup>ème</sup> du public fréquentant le sommet. Les manœuvres des voitures, les véhicules stationnés, les piétons, etc. rendent la progression sur les derniers mètres difficile.

Pour chacun, la visite se déroule de manière erratique : à la recherche d'informations (contenus muséographiques et indications directionnelles), de services publics (qui s'avèrent finalement quasi-absents...), le public divague le long de la route départementale ou coupe tout droit à travers les pierriers.

Les abords des points hauts et autres éléments d'attractivité (chapelle Sainte Croix, belvédères de Vendran et des Alpes...) sont sillonnés par des cheminements sauvages qui y convergent.

Les équipements présents, les caractéristiques du site, naturalistes ou anthropiques, sont peu compréhensibles en l'absence de décryptage muséographique.

Quant aux publics les moins agiles - personnes âgées ou à mobilité réduite, familles... - ils peinent à se frayer un chemin jusqu'au parvis de l'observatoire depuis lequel s'offre à la vue le spectacle presque urbain d'une foule mêlée aux voitures dans un trafic d'une surprenante densité !

Les chemins des crêtes, aussi bien du Levant que du Couchant, sont fréquentés majoritairement par les randonneurs qui représentent une part restreinte de la fréquentation (2%), et très peu par les visiteurs du sommet, souvent trop mal chaussés pour emprunter ces itinéraires montagnards.

Le Col des Tempêtes est surtout une halte voiture pour les visiteurs arrivant par le Sud ; quant au Radôme, excentré, s'il suscite la curiosité, la distance qui le sépare des flux principaux est souvent rédhibitoire en l'absence évidente d'éléments d'attractivité sur le parcours...

En fin de visite, l'image persistante est celle des panoramas grandioses perçus dans un contexte confus ; les dimensions naturalistes et historiques, en revanche, échappent à la plupart des visiteurs !



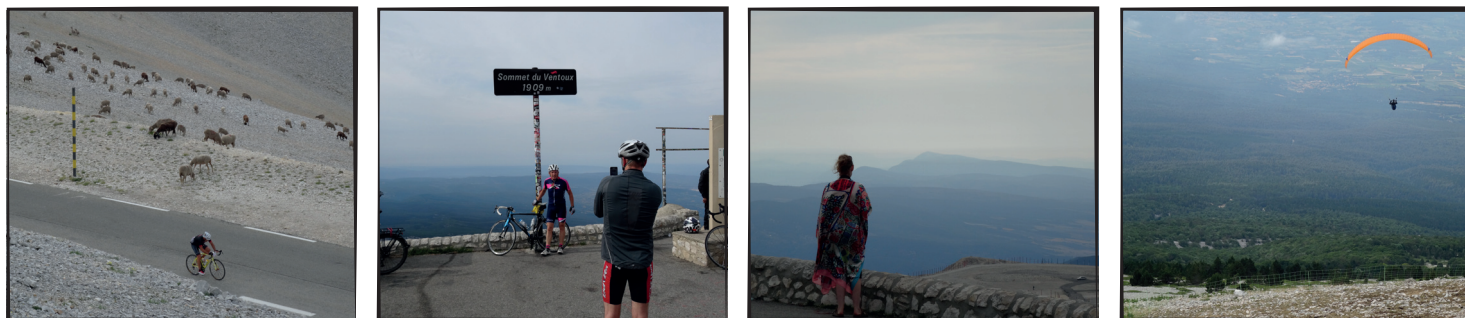


## Les attendus du projet

Rendre au sommet sa « dignité paysagère et naturaliste » tout en maintenant la diversité des usages (cyclisme, randonnée, VTT, parapente, pastoralisme...).

Du point de vue fonctionnel, intégrer le doublement de la route départementale, la piétonisation du parvis de l'Observatoire et l'interdiction de stationnement en dehors de quatre sites à privilégier : l'accès à la plateforme des Tempêtes, l'accotement de la route départementale en aval de Vendran, les abords de l'auberge Vendran et la plateforme du Radôme. Néanmoins, **le champ des possibles doit rester ouvert afin de permettre la plus grande évolutivité** du stationnement à l'issue de phases de test.

Du point de vue de la logique de site, **élargir le concept de «sommet»** à la portion des crêtes comprise entre la plateforme des Tempêtes et le Radôme.



## «Credo»

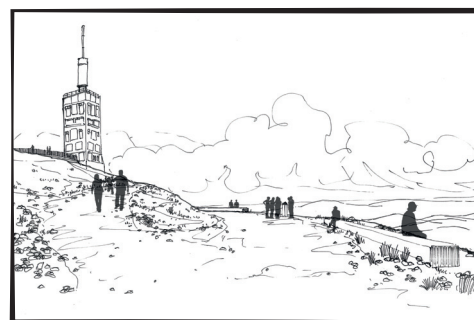
- Une belle promenade confortable, abritée par endroit et didactique, permet de découvrir le site et de mettre en scène les différents panoramas.
- Les «sites clés» -chapelle, parvis, rotonde et belvédère des Alpes-, requalifiés, constituent des espaces accueillants, parfois suprenants.
- Un stationnement modulable excentré désencombre le sommet et débarrasse les vues proches des véhicules stationnés.
- Un schéma de visite ajustable propose des accès sécurisés aux belvédères.
- Une renaturation des délaissés et des espaces dégradés restaure le sommet dans son statut d'espace naturel d'exception.



Radôme : un stationnement optimisé et intégré



Parvis : un site panoramique dégagé



Zone sommitale : un espace restauré où flaner

## Une approche intégrée et évolutive

Traditionnellement, nous abordons un projet d'aménagement en relation avec l'histoire que nous souhaitons raconter et qui est inféodée à une chronologie de la découverte. L'enchaînement des séquences et des haltes, le « schéma de visite », est intimement lié à un parti-pris de stationnement qui « fixe » une entrée de site. La nécessaire phase de test des modalités de stationnement dans la configuration réaménagée du sommet impose une certaine évolutivité. **Notre projet s'appuie donc sur un schéma de visite aussi souple et adaptable que possible**, desservant les lieux les plus attractifs, et créant de nouveaux centres d'intérêt visant à activer les pôles excentrés du site dans sa configuration étendue.

La **restauration des paysages et des milieux naturels**, depuis le Radôme jusqu'à la plateforme des Tempêtes, constitue le socle du projet : il s'agit notamment de retrouver une silhouette épurée des nombreuses scories présentes (bâti abandonné, remblais créant des ruptures de pente, déchets divers...), et de cicatriser les milieux naturels en concentrant les stationnements et les cheminements sur les zones les moins sensibles et en requalifiant les milieux naturels notamment sur les « lisières », les « interfaces », les « délaissés » : bords de routes aujourd'hui stationnés, carrefours piétons érodés dans les pierriers aux abords des lieux d'attractivité....

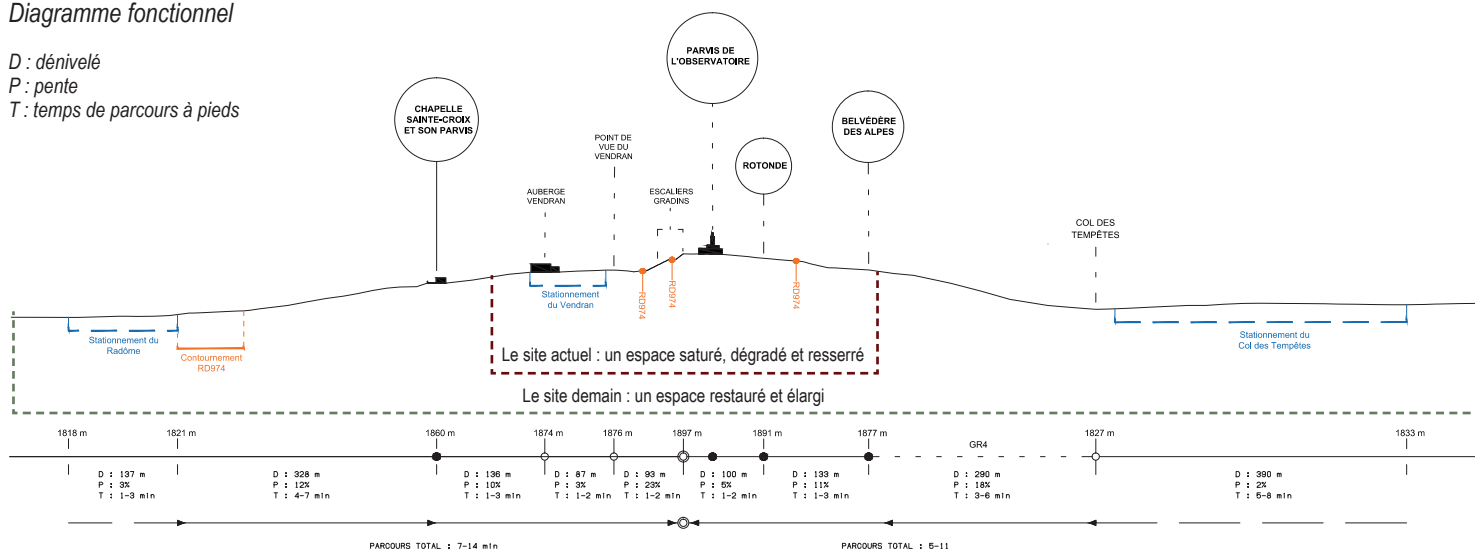


## Diagramme fonctionnel

D : dénivellé

P : pente

T : temps de parcours à pieds



Le réaménagement des sites-clés (Chapelle, Parvis, Belvédère des Alpes et Rotonde) est envisagé selon une logique multiple :

- sécurisation / confort / calme par rapport aux flux des véhicules (dont bus),
- intégration évidente au schéma de visite,
- cicatrisation paysagère et naturaliste,
- qualification du champ visuel (travail sur l'orientation),
- mise en œuvre d'un vocabulaire paysager d'aménagement identitaire et intégré.



Cette approche intégrée est au cœur du projet et au service de l'identité des paysages et de l'esprit des lieux, dans le respect des contraintes d'accès et des conditions climatiques extrêmes.

Pour autant, nous avons souhaité porter la **réflexion sur le stationnement** et faire en sorte que, si le projet « fonctionne » avec différentes hypothèses, il puisse aussi constituer un point de départ optimal en termes de lecture des séquences d'approche, de qualité des paysages perçus depuis les sites clés et d'activation d'itinéraires de découverte générant des expériences de visite fortes...

Ces différentes stratégies sont issues d'une vision globale et aboutissent à une image épurée, renaturée et « apaisée » du sommet.

Le vocabulaire paysager contemporain confère au site une identité qui transcende les disparités des types architecturaux en présence. Il suscite une certaine curiosité en soi, crée une expérience de visite nouvelle, s'appuie sur les qualités du site qu'il révèle sans pour autant s'imposer face aux caractéristiques de celui-ci.

La visite, depuis les aires de stationnement jusqu'aux lieux d'attractivité, est sécurisée. Les flux piétons sont complètement dissociés des autres flux. La progression sur le site se déroule avec évidence, satisfaisant les différents usagers, depuis le photographe pressé jusqu'aux familles curieuses, en passant par les randonneurs estivaux comme hivernaux... Les séquences de découvertes clé, ainsi que les principaux points de vue, sont débarrassés des véhicules stationnés –selon la saisonnalité.

Le grimpeur cycliste voit son accès au « Graal » -le parvis- sécurisé et mis en scène. Les nouveaux équipements composent une offre de visite complète tant en matière de services, d'itinéraires de découverte rapide ou « buissonnière » que de muséographie. Ils répondent avec justesse aux besoins des différents usagers sans suréquipement. Le réemploi, le recyclage, la réinterprétation... des parcours, des matériaux, des formes, des ambiances... sont au cœur de notre projet.





# LE CADRAGE RÉGLEMENTAIRE

L'opération s'inscrit dans un contexte environnemental particulièrement sensible :

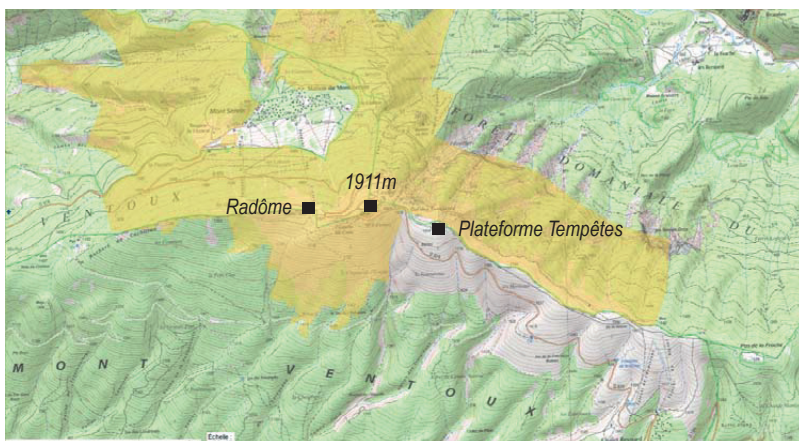
- Sites et paysages : site inscrit « le Vallon du Mont-Serein et le sommet du Mont-Ventoux »,
- Milieu naturel : Arrêté de Protection de Biotope, Réserve biologique ONF, site Natura 2000 Directive Habitats, plusieurs Zones Naturelles d'Intérêt Ecologie Faunistique et Floristique,
- Géologie : zone inventoriée « site géologique ».

Ce contexte doit être pris en compte dans la conception de l'aménagement, en appliquant dès qu'il y a lieu la séquence ERC « Eviter, Réduire, Compenser ».

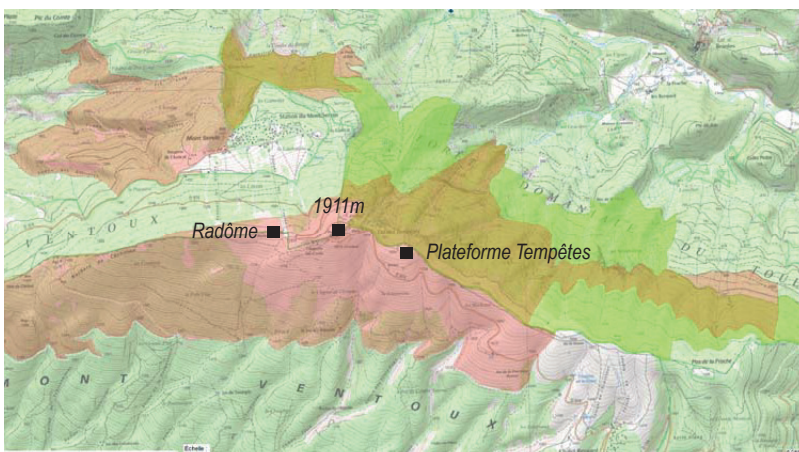
Il implique la réalisation d'études environnementales et réglementaires, objet d'un autre marché.

Dans ce contexte, notre groupement s'appuie sur la méthodologie suivante :

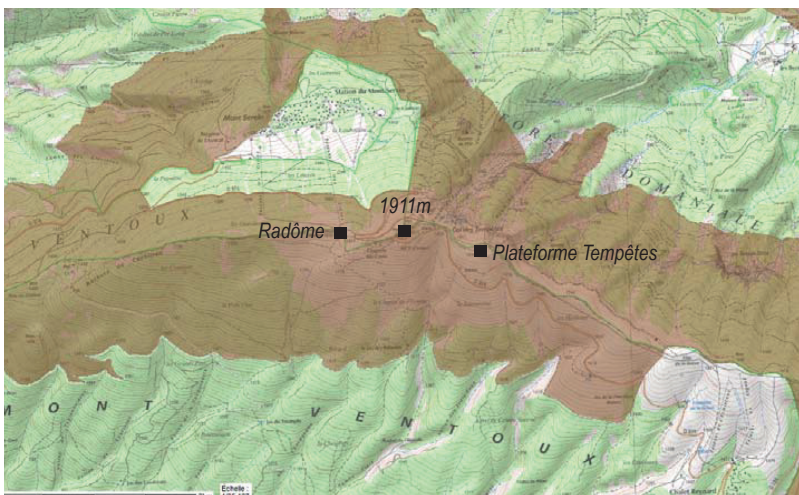
1. Nous avons pris en compte la sensibilité du milieu pour intégrer les aménagements et éviter les impacts pour l'environnement.
2. Des échanges auront lieu entre le maître d'œuvre et le bureau d'études en charge de ces études afin d'intégrer la démarche ERC dans la conception lors des phases clés du projet.



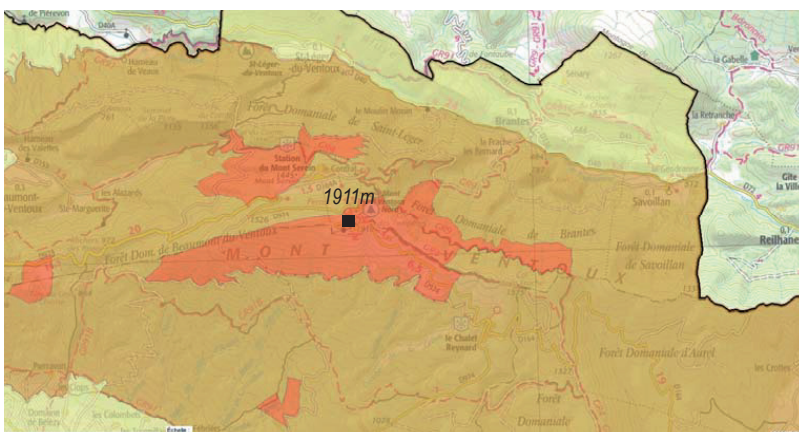
Site inscrit



Arrêté de protection de biotope (rouge) et Réserve biologique ONF (vert)



Site Natura 2000 - Directive Habitats



Réserve de biosphère du Mont Ventoux



## • Aménager le sommet pour les piétons et les cycles

### Le schéma de visite

L'approche du projet se fonde sur un concept élargi de site sommital. L'«**objet du désir**» ne se limite plus au point le plus haut. «Le Parvis», sommet des cyclistes, et la «Rotonde», pour certains visiteurs piétons, ainsi que leurs «annexes» (belvédères de Vendran et des Alpes) restent au cœur du dispositif. Mais la promenade intègre également les crêtes du Levant et du Couchant, entre la plateforme des Tempêtes et le Radôme, espaces pressentis pour un stationnement délocalisé et excentré.

**Les modalités de stationnement n'étant pas définitivement arrêtées (test), le schéma de visite permet des connectivités multiples, diverses portes d'entrée et points de convergence.** L'attractivité des itinéraires mis en valeur dépasse le simple motif de liaison avec un stationnement potentiel.

Si les qualités paysagères et interprétatives des espaces périphériques apparaissent comme évidentes dès que l'on se penche avec un peu d'attention sur le site et son histoire, elles ne vont pour autant pas de soi pour le grand public : ce dernier pourrait au mieux ne pas ressentir d'attractivité pour une promenade élargie, au pire, éprouver du dépit à se voir imposer un stationnement excentré. **Tout l'enjeu réside donc dans la mise en scène de l'intérêt panoramique et muséographique de ces crêtes**, que ce soit comme portes d'entrée du site ou comme destinations complémentaires de promenade-découverte.

Si la tour de télécommunication appartient à l'image emblématique du Ventoux, c'est bien sur un socle de pierriers homogène qu'elle repose. Et les crêtes appartiennent à ce socle, d'où **le parti d'aménagement épuré que nous retenons pour les crêtes** : un léger ajustement des tracés existants du GR9 et du chemin du Couchant afin de proposer une expérience de visite optimisée pour la mise en situation panoramique, la découverte d'ambiances paysagères différentes et l'accès clarifié et facilité au cœur de site. Le chemin du Couchant est dévié pour emprunter la ligne de crête entre le Radôme et la chapelle, offrant un point de vue à 360°. Des jalons muséographiques y sont proposés. Ils offrent des haltes contemplatives en retrait des flux principaux sur un mode non émergeant et discret : la «**promenade des pierres qui parlent**».

**Les promenades des crêtes ne sont pas des itinéraires en aller-retour obligatoires.** Elles présentent des ramifications et/ou des alternatives plutôt sportives. La promenade du Levant est connectée au GR9 dont elle reprend une partie du tracé. Elle constitue un itinéraire sûr mais de caractère montagnard qui peut décourager certains publics. Un cheminement confortable et sécurisé est donc aménagé le long de la RD974, côté Sud - panoramique permettant une déambulation aisée. La création de cet itinéraire se justifie par les usages constatés (déambulation à même la RD974 de personnes stationnées au col des Tempêtes, préférant la route au sentier). La promenade du Couchant est connectée au chemin de petite randonnée au niveau d'un site-carrefour requalifié, la chapelle. Cette promenade se ramifie pour rejoindre le cœur de site à partir de la chapelle, entre un accès confortable par l'Auberge Vendran et un autre par le chemin historique de la crête. Elle est par ailleurs potentiellement accessible par les remontées mécaniques du Mont-Serein en hiver.

Aux abords de la zone sommitale, les différents itinéraires piétons convergent pour accéder à la promenade du cœur de site. **Le parti a été pris d'une séparation quasi-complète des flux piétons et véhicules** : trois traversées sécurisées sont aménagées en dehors desquelles les piétons ne rencontrent pas les flux des véhicules motorisés. Quant aux confrontations avec les vélos, elles se limitent à la zone mixte du Parvis et de ses accès latéraux. Depuis le chemin du Levant, un plateau traversant draine les visiteurs en provenance du Col des Tempêtes via le GR9, du belvédère des Alpes, des arrêts de bus et des places PMR. Ce plateau Nord appartient à la promenade du cœur de site. Depuis la RD974 et l'auberge Vendran, un grand escalier amène les visiteurs sur le parvis de l'Observatoire et donne lieu à deux traversées. Ce grand escalier et ces traversées appartiennent également à la promenade du cœur de site.

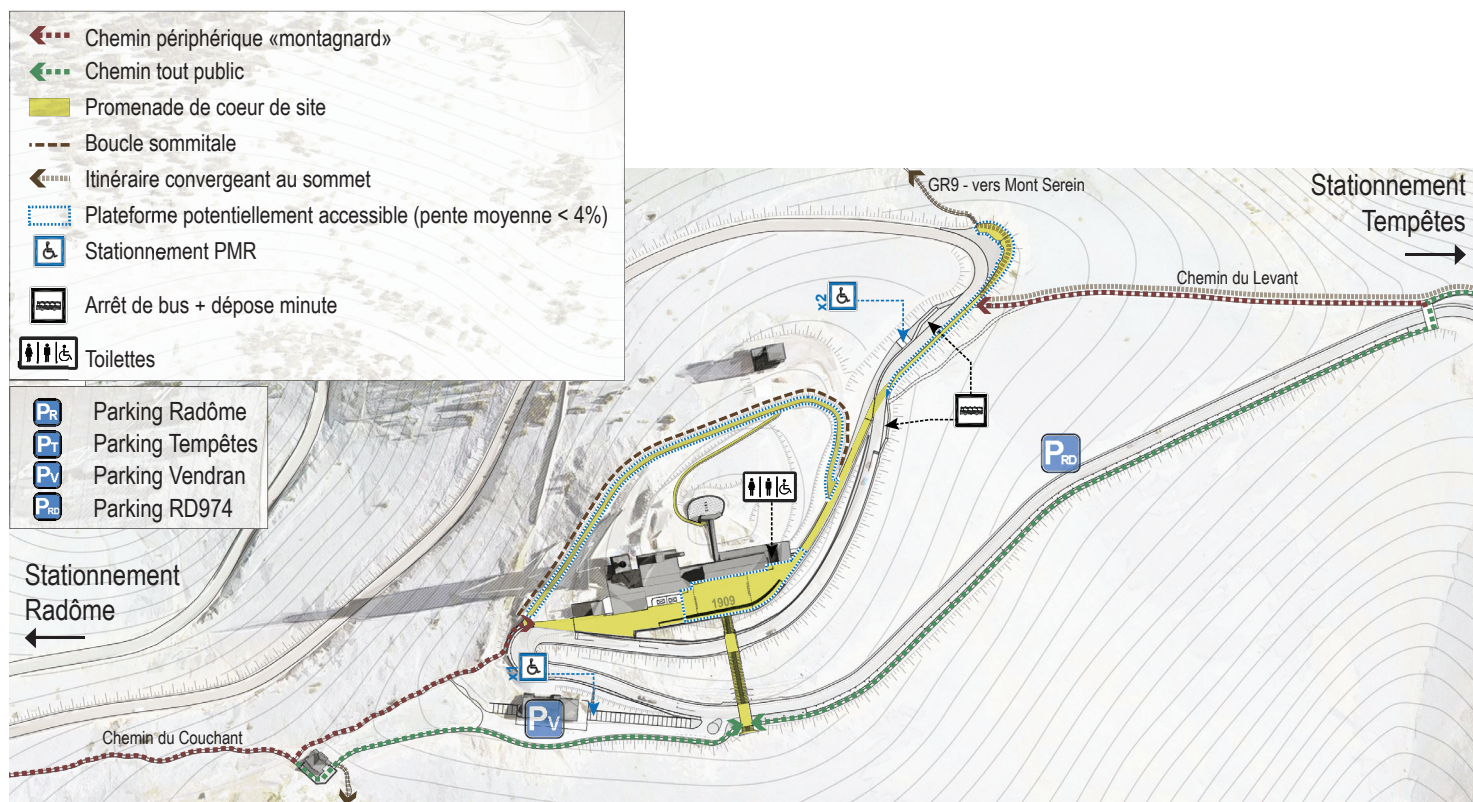


Schéma de fonctionnement



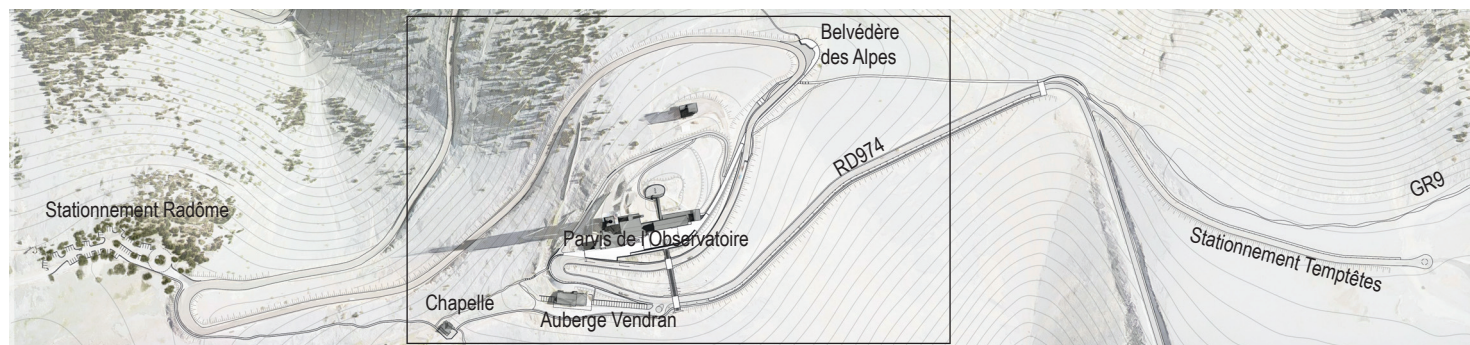
La promenade du cœur de site est centrée sur le Parvis qui capte par ailleurs les flux des cyclistes qui y deviennent piétons ! Deux ramifications «fortes» sont matérialisées par un «ruban» de béton unitaire et des continuités physiques et visuelles. Vers le Nord-Est, l'antenne des Alpes s'enroule autour de la ligne de crête au niveau du belvédère éponyme ; entre les places de stationnement dédiées et le belvédère, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Vers le Sud, le grand escalier encadré de gradins -les «degrés du Ventoux»- pointe vers la Provence tout en offrant des possibilités de halte contemplative.

La promenade du cœur de site dessert directement quatre haltes majeures, à la fois lieux panoramiques et espaces d'interprétation :

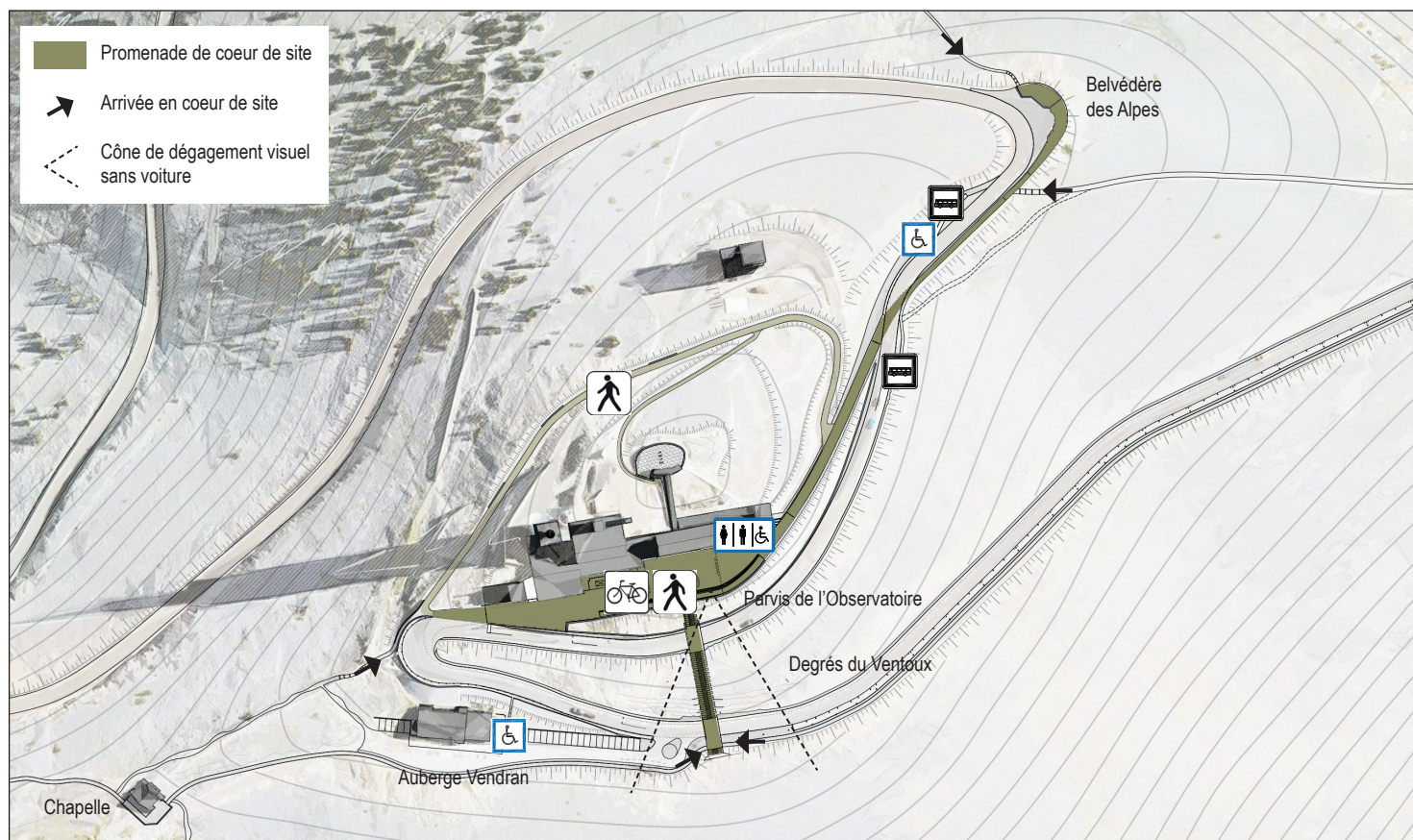
- le **Parvis, débarrassé des voitures, est un espace panoramique mixte, sobrement aménagé**, propice à l'accueil de foules mélangées et animées ; il concentre les services de base (toilettes, eau, secours saisonniers...). Il est accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- le **belvédère des Alpes, requalifié et isolé des flux voitures**, anime la montée depuis le Col des Tempêtes, capte les randonneurs du GR9, et offre une mise en scène aérienne et spectaculaire du panorama vers les Alpes ;
- le **belvédère de Provence réinventé, prolongé par les «degrés du Ventoux»**, anime la montée et concentre les flux depuis la RD974 et le Radôme ; il offre des possibilités de halte contemplative, de points de rencontre...
- la **Rotonde** est accessible depuis le Parvis par la voie de service qui contourne le sommet. **Cette boucle sommitale requalifiée offre des possibilités de divagation et de haltes contemplatives en retrait des flux principaux**, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La **chapelle Sainte Croix**, hors promenade du cœur de site, constitue, avec les belvédères de Provence et des Alpes, un **troisième pôle-relais**. Requalifiée, avec un parvis accueillant et une pelouse restaurée, elle anime la montée depuis le Radôme, capte les randonneurs depuis le chemin de petite randonnée (ou dessert une petite boucle de découverte via le PR dans les fourrés de genévriers - à développer ultérieurement selon évolution du projet), constitue un espace d'orientation, d'information et de repos.

Le **parcours pour les cycles reste inchangé**. Il est rendu plus sûr et fluide par la concentration des flux piétons sur des itinéraires dédiés et des traversées limitées. La confrontation avec les manœuvres des véhicules stationnant le long de la RD974 est réduite et sécurisée (voir le stationnement).



Plan masse général



Plan masse de la zone sommitale





## La stratégie paysagère

Notre approche tend vers un maximum de fluidité dans les tracés et un rapport d'évidence entre le site, les pratiques de visites et les aménagements proposés.

Le préalable est la restauration paysagère et naturaliste du site. Les pentes sont unifiées : les remblais artificiels, les matériaux / édicules abandonnés, les crêtes vives des talus... sont supprimés ou «lissés». Les matériaux excédentaires servent au comblement des formes artificiellement concaves au droit de l'auberge Vendran. Les cheminements existants qui ne sont pas intégrés au schéma de visite et, d'une manière générale, les zones érodées, sont cicatrisés (voir Réparer le sommet et les milieux naturels).

Le projet s'inscrit dans la topographie du site :

- il en exploite les replats existants (belvédère des Alpes) ;
- il suit les courbes de niveau («ruban», parvis de la chapelle) ;
- il vient habiller de gradins les pentes en situation panoramique («degrés du Ventoux» et belvédère de Provence).

Les mouvements de terre sont limités au maximum autant pour respecter la topographie que pour éviter d'impacter les milieux naturels.

Les entités et motifs paysagers, les matières de site, aux variations parfois infimes, sont identifiés, révélés et/ou réinterprétés.

Au Ventoux, le vocabulaire paysager découle largement de l'état d'érosion des roches calcaires du Crétacé inférieur (voir photos) :

1. Le karst ;
2. Les bancs rocheux ;
3. Les pierriers grossiers ou fins (champs de pierres chaotiques) ;
4. Les pierriers végétalisés.

Les trames végétales naturelles, «matières à projet», inspirent également :

5. La végétation pionnière des karsts, bancs rocheux, pierriers et zones artificialisées ;
6. La pelouse rocailleuse ou pierreuse ;
7. La lande de genévriers rampants ;
8. La pinède climacique de pins à crochets.

Certains motifs anthropiques font également référence en ce sens qu'ils dialoguent directement avec le site, soit en transformant les matières brutes, soit en s'adaptant aux conditions climatiques extrêmes.

- Matière du site transformée : calade de la Rotonde, pierrier fin compacté et végétalisé du parking Radôme, enrobé fissuré et végétalisé, escalier en pierre de Vendran...
- Vocabulaire technique d'aménagement montagnard : gabions, poteaux métalliques - jalons, cordes...



Palette de matières de site

Les paysages du sommet ont pour spécificité, par rapport aux autres sites remarquables du Mont Ventoux, de proposer une expérience de visite vertigineuse, où le basculement entre les panoramas Nord et Sud est à la portée de chacun... Cette expérience de découverte est au cœur de notre projet qui met en scène cette «agrafe» entre les deux panoramas.





## Le traitement des chemins piétons

Le schéma de visite intègre des variantes et propose des espaces de retraits par rapport aux flux principaux. Il s'appuie sur une observation fine des pratiques de déambulation et permet de conserver une offre équilibrée, propre à éviter les tentations de divagation dans les pierriers.

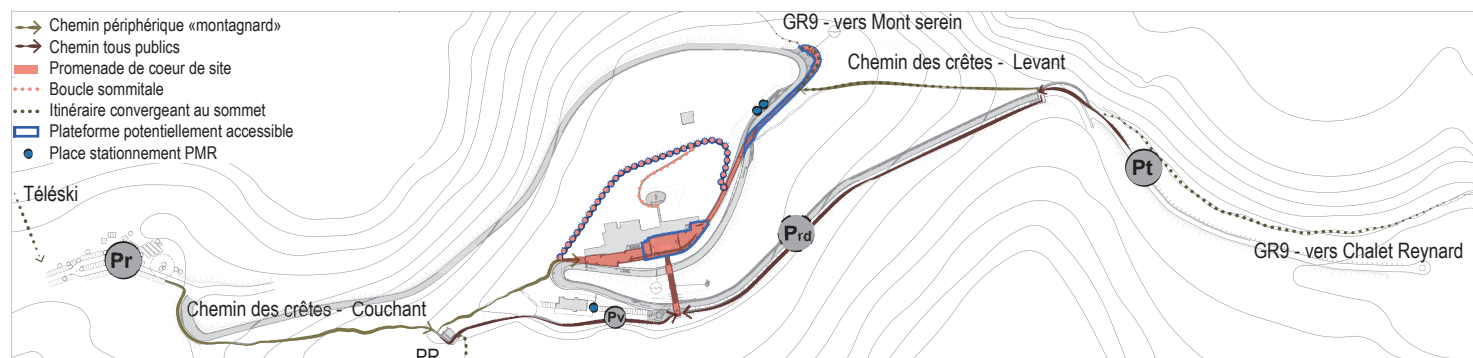


Schéma de déambulation

### • En périphérie de site :

- Les **itinéraires directs, de type montagnard**, sécurisés/confortés mais sportifs : les chemins des crêtes

Le sentier historique, qui relie l'aire de stationnement du radôme au sommet, constitue la voie de circulation piétonne la plus directe. Une option de tracé circulant davantage sur la crête panoramique serait possible, mais elle supposerait des investissements supplémentaires avec aménagement sur forte pente en pierrier instable. Le sentier actuel traverse des éboulis importants et son parcours est particulièrement inconfortable dans sa moitié inférieure. Il conviendra donc de stabiliser ses soubassements et pour constituer une assise stable d'au moins 1 m de large avec des pierres posées sur chant ou des dalles rocheuses imbriquées les unes avec les autres. Des grosses pierres bloqueront l'empierrement sur sa marge externe. En section sommitale du cheminement, quelques marches et paliers seront aménagés sur passages difficiles (voir schéma en pied de page).

Le chemin historique qui rallie le col des Tempêtes au sommet correspond au GR9 qui circule le long des crêtes du Levant depuis le Chalet-Reynard. Bien que le programme déclare ce chemin confortable, il est très pentu et encombré de pierres dans sa partie inférieure. En résulte que certains marcheurs préfèrent longer la route pour rallier le sommet depuis le col des Tempêtes. Le GR serpente dans la bande de damage délimitée par les perches à neige en recherchant les passages les plus faciles et les moins pierreux. S'adapter aux besoins de tous les publics impose de concevoir un parcours alternatif, le long de la RD974 (voir ci-après les itinéraires confortables). Le GR9 pourra, selon validation des options de stationnement au col des Tempêtes, faire l'objet d'une réhabilitation ultérieure. Au lieu de couper droit, il pourra serpenter sur la pente raide pour mieux la négocier. Dans cette portion terminale du chemin des crêtes, la bande de damage apparaît comme une balafre dérangeante du paysage. Il pourra donc être envisagé que le réaménagement du chemin de crête soit accompagné d'une restauration paysagère du flanc de la montagne.

- Les **itinéraires confortables**, légèrement plus longs mais visiblement préférés par certains publics actuellement (personnes mal chaussées et familles) : le chemin de la Chapelle jusqu'à l'auberge Vendran et le chemin sécurisé longeant la RD914 entre le col des Tempêtes et le grand escalier-gradins. Ils sont compactés avec un apport de fines et de terre permettant de colmater l'itinéraire et de favoriser la reprise de la végétation locale tout en offrant un confort de marche à tous les publics.

### • En cœur de site :

- le «**ruban**», principal itinéraire de visite reliant le Parvis au Belvédère des Alpes est en béton de site bouchardé ;

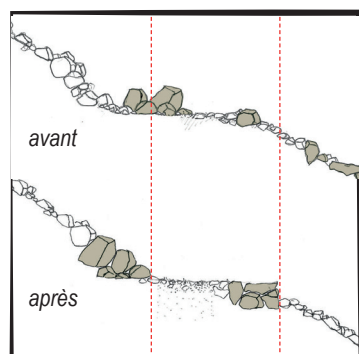
- la «**boucle**» avec l'accès à la Rotonde, itinéraire alternatif en retrait des flux principaux, est décroûtée et compactée (elle reste roulante, mais devient perméable et peut se revégétaliser).

Cette approche complète, nous permet de cicatriser l'ensemble des autres cheminements (voir la cicatrisation du pierrier) :

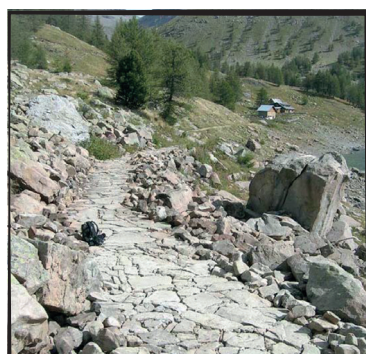
- diverticules à partir du GR9 : une offre directe de raccordement du GR9 à la promenade du cœur de site par le Belvédère des Alpes permet de court-circuiter la montée à l'arrière de la tour Télécom ;

- déambulations anarchiques autour de la Rotonde et de la Tour Télécom : le contact visuel direct entre le sommet (Parvis et Rotonde) et le Belvédère des Alpes, met en évidence la belle séquence sécurisée (plateau traversant) vers le Belvédère et permet d'éviter les divagations erratiques ;

- accès au parvis par les talus : création des «degrés du Ventoux», un grand escalier avec gradins au pied duquel accèdent tous les chemins périphériques...



Confortement / élargissement des chemins dans les pierriers



Référence chemin empierré (guide restauration sentiers - PN des écrins) - pour sections dégradées difficiles



Sécurisation/accompagnement ponctuels



Référence de sol compacté et végétalisé

## Les points d'arrêt et de découverte

### Le parvis

Il est au centre du dispositif d'accueil du public et de découverte du site. C'est là que convergent piétons et cyclistes. C'est également à cet endroit que prennent place diverses manifestations. La foule y est souvent dense, parfois très dense ! Les usages y sont variés : arrivées des cyclistes (nécessitant des services : eaux, toilettes, secours...), observation des paysages, achat de souvenirs et de boissons à la boutique (sans parler des forains dont le devenir sur le site est à discuter mais dont les emplacements sont temporairement (?) conservés dans le projet, contre la façade de l'observatoire), point de vue des photographes, lieux de questionnement sur le site et son occupation...

Notre projet pour le Parvis s'appuie sur la mise en scène de son caractère panoramique, avec une promenade belvédère en contrebas (ha-ha) qui laisse «filer» le regard vers le grand paysage. Ce niveau créé est l'occasion de proposer, tout le long du dénivelé créé, abrité du mistral, des bancs en retrait des flux de la plateforme supérieure. Le parapet devient le support d'une frise d'interprétation. Cet espace «en creux» est accessible aux personnes à mobilité réduite depuis la plateforme haute. Cette dernière est délibérément laissée libre afin qu'elle puisse accueillir toute l'animation traditionnelle du lieu.

Des conteneurs permettent le tri sélectif des déchets et sont intégrés contre la façade de l'Observatoire. Le local du poste de secours est à positionner dans le bâtiment de l'Observatoire. Le stationnement des vélos est invisible, assuré par des encoches dans le béton, il assure le dégagement de la façade de l'observatoire en l'absence des vélos. La façade elle-même s'anime et devient le support d'interventions temporaires.



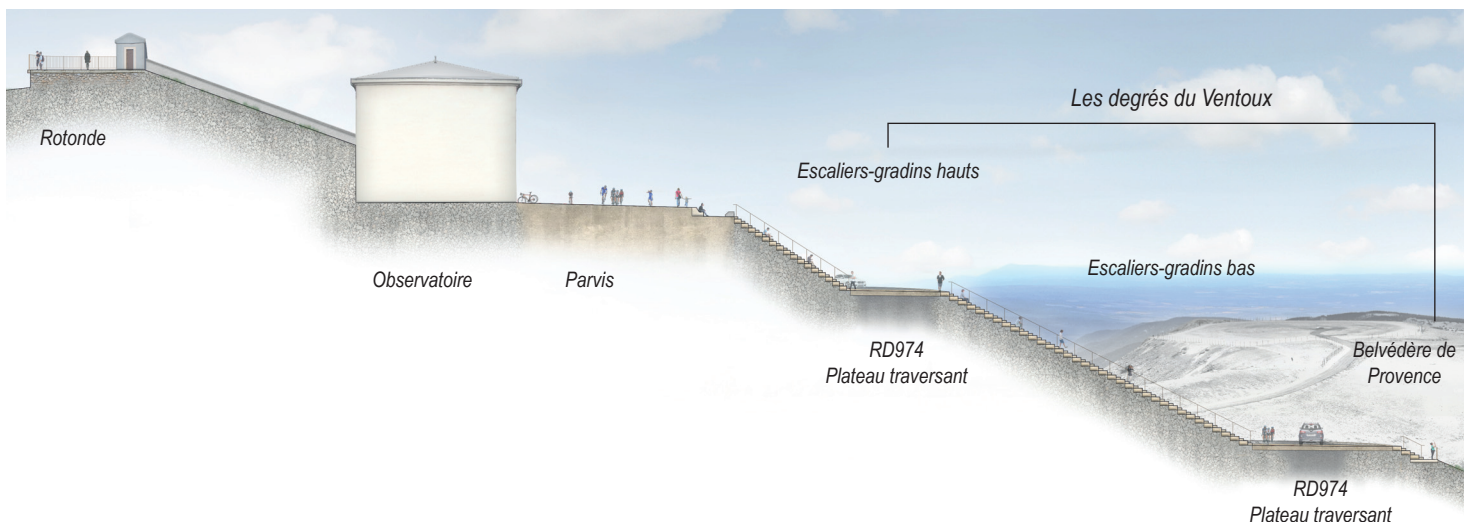
Perspective sur le Parvis



Photos de références  
d'aménagements en béton

### Les degrés du Ventoux et le belvédère de Provence

Une grande partie des flux arrivant aussi bien du Radôme que du Col des Tempêtes via la RD974, converge à l'entrée du stationnement Vendran au droit duquel un plateau traversant est aménagé. Il conduit au pied des «degrés du Ventoux», un grand escalier permettant un accès direct au Parvis. Cet escalier, aligné sur le tunnel de l'Observatoire et l'escalier existant, souligne un grand axe Nord-Sud évoquant la liaison entre les deux «compartiments» visuels Provence / Alpes. Il est «posé» sur le talus et s'étire de part et d'autre en gradins dans les affleurements rocheux en bancs et dans le pierrier. Offrant des possibilités de halte contemplative avec des vues panoramiques vers la Provence, ils peuvent également être utilisés lors des événements sportifs. Tout en bas de l'escalier et en contrebas de la route, quelques gradins sont aménagés pour constituer un espace belvédère, - «Le Belvédère de Provence», de rencontre et de pause, facilement accessible à tous depuis l'aire de stationnement Vendran.



Coupe sur le sommet



## Le belvédère des Alpes

Vers le Nord-Est, le «ruban» s'enroule autour de la ligne de crête qui accueille l'actuel Belvédère des Alpes. Ce dernier est cicatrisé : un vaste pierrier vient séparer le belvédère de la RD974. La tranquillité de cet espace, accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le plateau traversant Nord, est confortée par le décaissement de la plateforme qui permet à la fois d'isoler le visiteur visuellement et phoniquement par rapport à la RD974, de restaurer la silhouette du talus actuellement très artificiel et de se rapprocher du niveau du GR9 qui converge avec la promenade sommitale.

Le «ruban» en s'abaissant doucement, s'élargit pour offrir un espace d'observation généreux. Une assise, adossée au pierrier, permet de profiter du point de vue. La signalétique et la contention, intégrées, s'effacent au profit du panorama grandiose.



Perspective depuis le «ruban» vers le Belvédère des Alpes



S'adosser à la pente (référence)



Intégrer l'interprétation au sol pour dégager les vues (référence)



S'enrouler autour de la ligne de crête (référence)

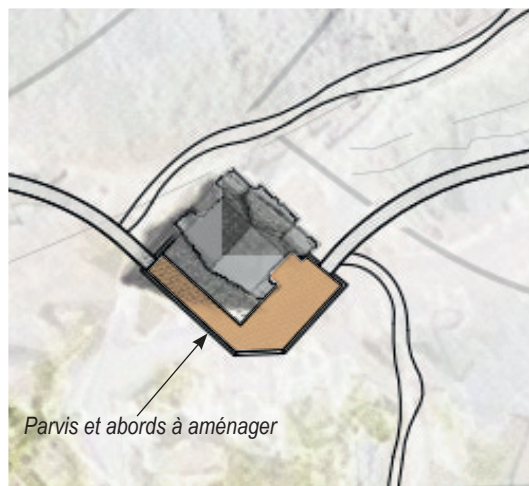


S'immerger dans le grand paysage (référence)

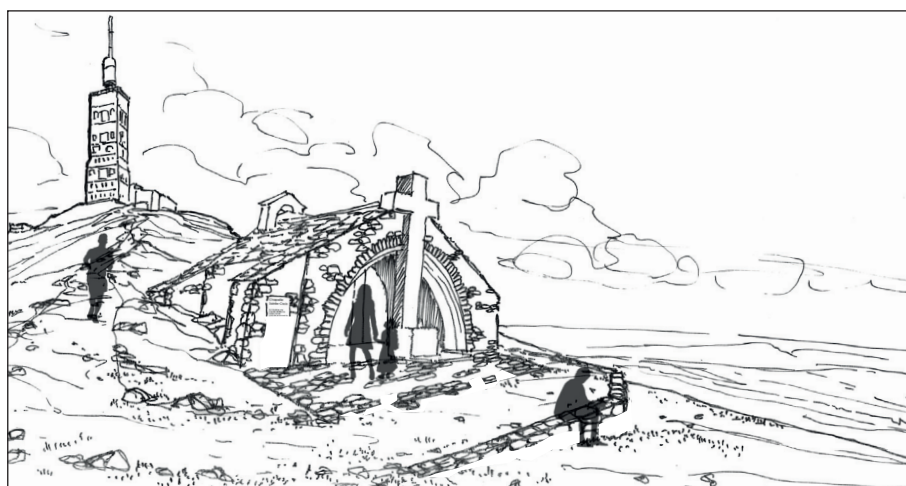
## La chapelle Sainte Croix et son parvis

A l'opposé de la monumentalité de nombreuses interventions sur le sommet (tours, plateforme des Tempêtes...), la chapelle, bien que relativement récente, est la trace des pratiques les plus modestes du sommet et peut-être aussi des plus anciennes. Cet édifice religieux évoque la vie et les traditions locales. Elle est d'ailleurs aujourd'hui au cœur des secteurs utilisés pour le pastoralisme. C'est pour cela que nous développons un vocabulaire vernaculaire spécifique pour l'aménagement de son parvis et de sa périphérie, car elle est devenue un carrefour des flux piétons vers le sommet (sentier de petite randonnée, chemin des crêtes et accès tout public à/ depuis l'auberge Vendran). C'est également un jalon sur la «promenade des pierres-qui-parlent» (voir Le principe d'interprétation), un lieu de pause et d'attractivité pour les publics en provenance du stationnement du Radôme, une halte contemplative en retrait des flux principaux en immersion dans un environnement pastoral...

Le projet comprend la restauration de l'édifice, la création d'un parvis caladé enherbé et d'un «enclos», espace délimité par un seuil de pierres, intégrant un léger soutènement en partie basse pour créer une petite plateforme prolongeant le parvis caladé. Cet «enclos» sert localement d'assis et intègre des éléments d'information sur la découverte du sommet. Il appartient au «sentier des pierres-qui-parlent» et accueille quelques bancs.



Parvis et abords à aménager



Extrait plan masse - chapelle Croquis - chapelle



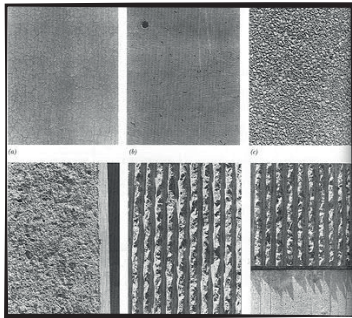
## Le vocabulaire paysager

Le site du sommet du Mont Ventoux relève autant du naturel que de l'anthropique. Cette dernière catégorie est d'ailleurs plurielle : vernaculaire, technique, technologique... Le vocabulaire du projet trouve sa place à l'interface entre ces deux «univers» :

- il évoque au moyen d'un vocabulaire sobre et unitaire son appartenance à la strate aménagée, avec un gradient d'intervention selon qu'on se trouve en périphérie du site (transitions avec les milieux naturels) ou en cœur de site ;
- il génère simultanément des interfaces qualitatives avec les milieux naturels,
- il ménage des interstices pour que les végétaux emblématiques puissent s'installer naturellement..

### Les sols, les soutènements

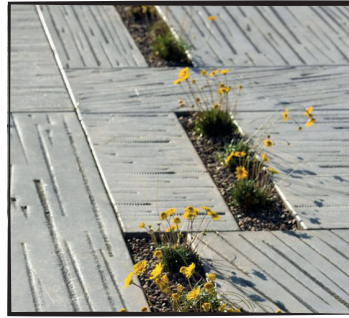
Le béton de site, «gris Ventoux», doit évoquer le socle géologique local. C'est la matière du ruban, y compris ses antennes Sud (escalier-gradins) et Nord (Belvédère des Alpes). Bouchardé sur les surfaces piétonnes (Parvis, Ruban de la promenade du cœur de site), lisse au niveau des gradins servant d'assise, il devient rugueux, texturé voire grossier sur les murs de soutènement, le revers des gradins... Ses marges, en transition avec les milieux naturels, sont localement éclatées. Les pierriers, naturels ou reconstitués, viennent s'y apposer. Les joints de dilatation sont traités comme des fissures où la flore locale (aidée par des semis) pourra revenir s'installer.



Bétons de site texturés (références)



Interfaces cheminement /pierres (référence)



Interstices végétaux «résilience» (référence)



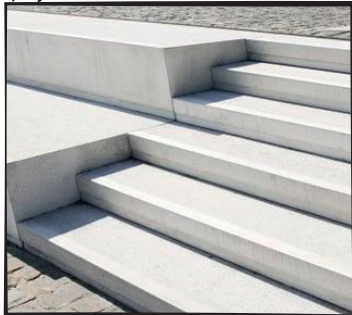
Interstices minéraux «érosion» (référence)

Certains sols font l'objet d'un traitement particulier. Le parvis de la chapelle, en lien avec son environnement lié au pastoralisme (prairie pâturée) est interprété sur un mode vernaculaire : une calade végétalisée vient asseoir l'entrée de l'édifice...

Les rives des sentiers à conforter ainsi que les emmarchements sont réalisés en pierres.

### Le mobilier

Les bancs et autres assises sont des déclinaisons monolithiques du béton de site «Ventoux». Le reste du mobilier constitue une déclinaison de ces motifs qui joue la carte du mimétisme et de l'intégration : stationnement vélo «en creux», conteneurs enterrés...



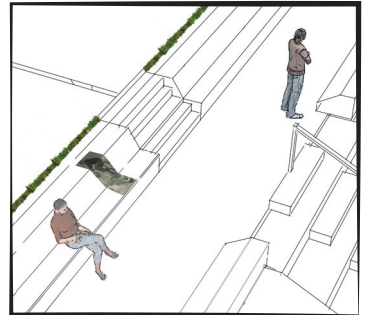
Escalier - gradins (référence)



Stationnements vélo intégrés (référence)



Banc béton intégré au tracé des promenades : assise, contention...(référence)

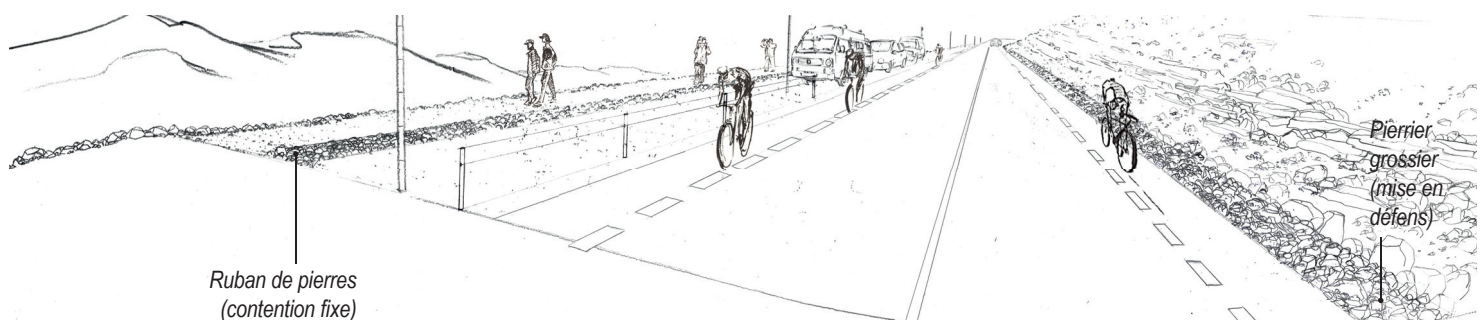


Promenade en contrebas du parvis : grande banquette, muret - lutrin support de signalétique

### La contention

La contention est réalisée à partir d'un motif local : le pierrier.

- un chaos de pierres locale de gros calibre assure la mise en défens des accotements de la RD974 interdits au stationnement ;
- un cordon de pierres plus modeste assure le cloisonnement entre les cheminements piétons et les manœuvres des véhicules qui stationne au bord de la RD974 dans les secteurs autorisés.



Coupe sur la RD974 - section Sud, principe de contentions fixe et amovible.